

## Note de synthèse explicative du conseil communal du JEUDI 21/03/2024

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26/01/2024

Le PV est annexé au point.

2. Personnel communal - déclaration de vacances d'emplois et détermination des procédures de recrutement - cadre administratif

Afin d'éviter de payer une cotisation de responsabilisation et de respecter nos engagements du Pacte pour une Fonction Publique locale et provinciale solide et solidaire, il y a lieu de déclarer vacants deux emplois au cadre du personnel administratif (remplacement de XXX et XXX).

Il est proposé un(e) attaché(e) spécifique administratif – A1Sp – Service juridique et un(e) employé(e) d'administration – D6 – Service environnement.

3. Convention de mise à disposition d'agents statutaires communaux en faveur du CPAS

Il s'agit de renouveler la convention annuelle visant la mise à disposition occasionnelle au CPAS du personnel communal ouvrier statutaire.

4. Conventions de mise à disposition d'agents contractuels communaux en faveur du CPAS

Il s'agit de renouveler la convention annuelle visant la mise à disposition occasionnelle au CPAS du personnel communal ouvrier contractuel.

5. Allocation de fin d'année - Modification du statut pécuniaire de l'administration communale et du CPAS

Il s'agit de modifier le statut pécuniaire du personnel communal et du C.P.A.S. en ce qui concerne les dispositions du calcul de l'allocation de fin d'année, en y ajoutant une seconde partie variable pour s'aligner à l'allocation de fin d'année octroyée aux membres du personnel de la fonction publique fédérale comme le préconise le Pacte pour une Fonction Publique locale et provinciale solide et solidaire.

6. Titres-repas - Adaptation du statut pécuniaire et adoption d'un règlement communal

Faisant suite à l'accord de principe pris au précédent Conseil pour la mise en place d'un système de chèques-repas, il y a désormais lieu d'intégrer cette disposition au statut pécuniaire du personnel communal et du C.P.A.S..

7. Comptes - Exercice 2023 – Arrêt

Bilan	ACTIF	PASSIF
	19.614.234,53 €	19.614.234,53 €

Compte de résultats	CHARGES (C)	PRODUITS (P)	RESULTAT (P-C)
Résultat courant	4.590.733,37 €	5.246.676,95 €	655.943,58 €
Résultat d'exploitation (1)	5.676.573,69 €	6.220.948,95 €	544.375,26 €
Résultat exceptionnel (2)	1.222.171,59 €	1.142.546,20 €	-79.625,39 €
<b>Résultat de l'exercice (1+2)</b>	<b>6.898.745,28 €</b>	<b>7.363.495,15 €</b>	<b>464.749,87</b>

	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés (1)	7.111.680,64 €	2.357.647,80 €
Non Valeurs (2)	35.877,91 €	0,00 €



14. Renouvellement du contrat de location de photocopieurs numériques - Approbation du devis estimatif et choix du mode de passation du marché  
Il s'agit de renouveler le contrat de location de photocopieurs. Marché par procédure négociée sans publication préalable. Montant estimé : 100.000,00 € TVAC.
15. Coeur de village : Réaffectation d'un bâtiment communal situé en bords de Sambre en maison de village et placette - Approbation de l'avis rectificatif de publication du marché  
Faisant suite à la publication du marché, une erreur matérielle a été relevée dans le cahier des charges, il y a donc eu lieu de rectifier cette erreur matérielle par la publication d'un avis rectificatif " *Le formulaire de déclaration PEB simplifiée et les documents techniques relatifs à l'étude de stabilité ont été ajoutés sur le cloud. Le CSCH Administratif comportait une erreur matérielle en page 14 au point A3.3 A reprenant " le présent marché consiste en un marché à bordereau de prix" alors qu'il s'agit d'un marché mixte. En effet, le métré comporte à la fois des postes à quantités présumées et des postes à quantités forfaitaires. Le formulaire à utiliser pour remettre offre s'intitule "Métré pour offre". La date limite de remise des offres a été prolongée jusqu'au 25/03/2024 à 9h00. "*  
  
Le Pouvoir Subsidiant nous demande de faire approuver cet avis rectificatif par le Conseil avant l'ouverture du coffre-fort électronique.
16. Demande de permis d'urbanisme introduite par la commune pour la modification de la voirie communale - Rue de la Chaussée à 6567 MERBES-LE-CHÂTEAU - Application du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale - Décision du Conseil communal.  
Il s'agit d'autoriser la modification de voirie, consistant en l'imperméabilisation du chemin réservé à la mobilité douce et au charroi agricole réalisé dans le cadre du Plan d'investissement mobilité active communal et intermodalité (PIMACI) reliant Merbes-le-Château à Merbes-Sainte-Marie.
17. Mobilité / Enquête publique portant sur le Plan de Mobilité de Charleroi Métropole (PMCM) : Avis  
L'avis n'étant pas finalisé, il vous parviendra ultérieurement.
18. Conseiller en énergie : Rapport annuel 2023  
Rapport établi par Madame Geneviève Michaux.
19. Programme Communal de Développement Rural – rapport annuel 2023 – Approbation  
Approbation du rapport annuel 2023 du PCDR se trouvant en annexe au point.
20. Demande de subvention en matière de bien-être animal : Campagne de stérilisation des chats errants : Plan d'action annuel 2024-2025 – Ratification  
Ratification de la délibération du Collège communal du 15 février 2024 approuvant le plan d'action annuel 2024-2025 et adhérant au régime d'aide régional. Identique à celui de 2023-2024.
21. ONE - Avenant n°1 à la convention ATL  
Demande de l'ONE d'adopter un avenant à la convention qui lie la Commune à l'ONE dans le cadre du décret ATL suite à la diminution du temps de travail à ½ temps de XXX (fonction ATL) et à l'engagement à ½ temps de XXX (fonction AES).
22. Elections du Parlement européen, de la Chambre des Représentants et des parlements de Communauté et de Région du dimanche 9 juin 2024 - Affichage électoral  
Adoption d'une réglementation sur l'affichage électoral pour les élections de juin.

23. Motion de soutien aux revendications des agriculteurs relatives à une simplification administrative, une cohérence réglementaire et la promotion d'une agriculture familiale  
La motion est reprise dans IMIO.
24. Motion relative à l'accélération du développement de l'éolien en Wallonie  
La motion n'étant pas finalisée, elle vous parviendra ultérieurement.
25. Informations diverses
26. Questions des Conseillers

#### HUIS CLOS

27. Personnel enseignant - Congés de maladie et remplacement - Ratification  
La liste des congés de maladie et remplacement à ratifier est reprise sur IMIO.
28. Brigadier ff - Désignation au 1er avril 2024  
Désignation de XXX en qualité de brigadier ff, pour une durée de 2 mois prenant cours le 01/04/2024.
29. Brigadier ff - Désignation au 1er avril 2024  
Désignation de XXX en qualité de brigadier ff, pour une durée de 3 mois prenant cours le 01/04/2024, en remplacement de XXX durant ses périodes d'absence.